

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 novembre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015  
11-331:

Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-332 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Projet Par'enfants au cœur de nos actions
8. Nomination du maire suppléant
9. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.
10. Demande d'Éric Moreau de modifier le règlement de zonage afin de construire une station-service au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle
11. A) Déneigement des trottoirs.  
B) Déneigement des conteneurs et réservoir au nord du lac du Jésuite  
C) Déneigement des bacs à l'intersection du chemin St-Joseph et de Outardes
12. Formation RCR pour les pompiers
13. Offre pour le changement de l'unité de chauffage de la Coop. Santé
14. Offre de contrat de balayage de la chaussée du Ministère des Transports

15. A) Demande de dérogation mineure pour le 110 Carré Cloutier.  
B) Demande de dérogation mineure pour le 130 4<sup>e</sup> avenue du Lac Croche Nord
16. Offre de services en Architecture pour l'Hôtel de Ville
17. A) Demande d'aide financière d'Opération Nez Rouge  
B) Demande d'aide financière de Frédéric Piché pour une nouvelle entreprise  
C) Demande d'aide financière de Sonia Bélanger pour une garderie avec permis ministériel.  
D) Demande d'aide financière de la MDJ Ado-Thècle  
E) Demande d'aide financière pour l'achat de supports à patineur  
F) Demande d'aide financière pour plaisir d'Hiver  
G) Demande de commandite pour l'organisation du Noël des enfants
18. A) Réseau Biblio/Nomination des représentants officiels 2016  
B) Projet d'aménagement de la bibliothèque municipale
19. Chambre de Commerce/Coup de cœur
20. A) Budget pour décoration de Noël.  
B) Projet de formation Gardiens Avertis
21. Avis de motion modification du programme de revitalisation.
22. Claudette Piché/offre de services paysagers.
23. Remplacement des buts de hockey/Offre du Groupe Sports-Inter plus
24. A) Assurance collective durant la mise à pied des employés  
B) Travail partagé pour le poste de préposé à la patinoire
25. Période de questions de l'assistance
26. Affaires nouvelles:
27. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-333 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en octobre 2015

**Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Ministre Responsable de la Région de la Capitale-Nationale.**

Il nous invite à présenter les bénévoles ou les organismes qui, selon nous mérite d'être honorés pour leur engagement lors du Prix Hommage Bénévolat-Québec 2016.

**Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec**

Le MAMOT nous informe que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'année passera 1.05 soit 95% de l'évaluation.

Le MAMOT nous informe qu'un montant 60 698\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention du PRECO pour la rue Villeneuve et Carré Proteau.

#### **Ministère des transports du Québec**

Le MTQ nous informe qu'un versement de 27 199\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au 4<sup>ième</sup> versement de la subvention transport adapté 2015 et ajustement 2014.

#### **Biblio Qualité**

La BQ nous informe de la 3<sup>ième</sup> édition du Programme BiblioQualité.

#### **Carrefour Jeunesse Emploi Mékinac**

Le CJE Mékinac nous informe qu'il déposera dans notre compte un montant de 1899\$. Ce montant représente la subvention pour les emplois étudiants soit, le recensement des chiens et l'entretien du Parc St-Jean.

#### **Centre Intégré Universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-centre-du-Québec.**

Il nous invite au Colloque régional de traumatologie Mauricie et Centre-du-Québec qui aura lieu le 6 novembre prochain.

Le Centre nous demande notre collaboration pour afficher des affiches concernant la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière.

#### **Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe qu'il rejette de demande de Monsieur Bordeleau concernant l'utilisation à des fins autre que l'agriculture, soit à des fins résidentielles.

#### **Corporation de Transport Adapté de Mékinac**

CTA Mékinac nous envoie leur prévision budgétaire et cotisation 2016 pour le service de transport adapté. De plus, il nous confirme que notre cotisation pour l'année 2016 sera de 6 920.72\$.

#### **Curriculum Vitae**

Monsieur Marcelin Labrosse de Sainte-Thècle offre ses services comme pompier volontaire.

#### **Fabrique de Sainte-Thècle**

La Fabrique nous remercie de notre commandite lors du 50<sup>ième</sup> anniversaire de sacerdoce de M. L'abbé Gérald Baril.

#### **M.R.C. Mékinac**

La MRC nous accorde une aide financière de 20 000\$ pour la mise à niveau de la balance au 631 rue Notre-Dame.

La MRC nous accorde une aide financière de 20 000\$ de l'enveloppe régionale et 20 000 \$ pour le de l'enveloppe local pour le réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame.

#### **Restaurant le Petit Palace**

Le Restaurant nous offre leur service pour notre souper d'employés des fêtes.

#### **RMT**

RMT nous envoie leur guide balance et caméra de recul 2015 pour nos camions.

#### **S. Lavoie CPA Inc.**

Il nous offre ses services comme comptable professionnels agréés.

### **Sécurité publique du Québec**

La SPQ nous informe que le montant estimé pour les frais de service policier de la sureté du Québec est estimé à **160 031\$** pour l'année 2016.

### **Table de Concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie Inc.**

L'Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan et les Aides Familiales de Mékinac sont fières de se joindre à la Table de Concertation de la Mauricie lors de son déroulement du projet Sentinelle Mauricie qui a eu lieu le, 14 octobre dernier.

Rés. 2015

11-334:

#### Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-335:

#### Approbation des comptes

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2015 au montant de 429 904.40 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question concernant la proportion médiane et la facture de la Sureté du Québec pour l'année 2016.

#### Projet Par'enfants au cœur de nos actions

Annie Proulx, directrice générale de la Maison des familles de Mékinac et Maude Grenier, coordonnatrice du regroupement Par'enfants au cœur de nos actions, nous présentent le projet de calendrier des Familles à l'Honneur de Mékinac. Elles nous remettent un laminé de la famille gagnante de Sainte-Thècle.

RÉS. 2015

11-336 :

#### Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, conseiller au siège numéro 5,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

## ÉTATS FINANCIERS 2014

### RECETTES

TAXES MUNICIPALES	2 019 386
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 802
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	714 637
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier	899 366
<b>TOTAL DES RECETTES:</b>	<b><u>3 729 191</u></b>

### DÉPENSES

Administration générale	576 127
Sécurité publique	361 768
Transport	913 324
Hygiène du milieu	796 114
Santé et bien-être	25 847
Urbanisme, mise en valeur territoire	149 927
Loisirs et culture	384 075
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	422 159
Immobilisations	162 240
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b><u>3 791 581</u></b>

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** **(62 390)**

**SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2014** **79 044**

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

L'audit a été effectué par Désaulniers, Gélinas & Lanouette conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. À leur avis, à l'exception des incidences du problème de perception des droits sur les carrières et sablières, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### EXERCICE FINANCIER 2015

Pour l'année 2015, l'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2015 permet de constater que les revenus égaleront sensiblement les dépenses.

Voirie: Au cours de l'année 2015, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur le chemin du Tour du Lac V'limeux avec l'aide d'une subvention au montant de 30 000 \$ de la Conférence régionale des élus dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier.

Madame Julie Boulet, députée de Laviolette, a accordé à notre municipalité une subvention de 15 000\$ pour la réparation sur le chemin Saint-Thomas.

Grâce à la subvention disponible dans le cadre du TECQ, la municipalité a refait entièrement la rue Masson, tant au niveau des conduites que de la chaussée et des trottoirs.

La Municipalité a aussi refait l'asphaltage sur diverses parties de rues à même le budget municipal.

La Municipalité a fait l'installation de nouvelles lumières de rues au DEL qui réduira de 60% la facture d'Hydro-Québec.

Construction : Depuis le dernier discours du maire jusqu'à ce jour, 309 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 4 383 229.87 \$, soit une augmentation en comparativement à l'année 2014 de 1.00% pour le nombre de permis émis et une diminution de 8.48% de la valeur déclarée. Sur ce nombre de permis émis, il y a 10 constructions soient : 7 résidences principales, 2 chalets et une cabane à sucre. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Têlus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. Pour la téléphonie cellulaire, en fin TELUS a installé les différentes antennes sur le clocher de l'église, ce qui a amélioré grandement l'efficacité des cellulaires.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité où l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de résidences sur ces îlots. La réponse favorable de la CPTAQ a été reçue, il ne manque plus que les nouveaux règlements d'urbanisme de la municipalité soient adoptés pour que les développements soient possibles. Toutefois, si des gens sont intéressés à se construire dès maintenant, il est possible de faire une demande à la CPTAQ qui est automatiquement autorisée. La municipalité travaille de concert avec la MRC de Mékinac sur ce dossier.

D'autres terrains sont aussi disponibles dans la zone urbaine, soit dans les rues Saint-Amand, Pierre-Ayotte, Charles-Audy et Villeneuve pour la construction résidentielle. Quelques terrains commerciaux et industriels sont également en vente.

Cette année, d'autres développements sur le plan économique dont l'ouverture de quelques commerces. La municipalité a également contribué au développement économique en acquérant l'ancienne usine Groleau en 2014. De par cet achat, la municipalité a réussi à attirer une nouvelle entreprise de transformation du cèdre qui a débuté ses opérations à l'été 2015 et ainsi créer 14 emplois. Suite à l'agrandissement du Manoir Marie-Louise, le propriétaire a embauché 5 personnes de plus.

Revitalisation : La municipalité a continué ses projets de revitalisation de la municipalité avec le travail de la directrice des projets spéciaux, madame Julie Veillette. Une entente a été établie avec la Fabrique de Sainte-Thècle afin de revitaliser le devant de l'église et permettre la construction de stationnements sur la rue principale. Les travaux devraient être réalisés à l'été 2016.

La municipalité a toujours l'intention de faire l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante. Nous avons préparé des emplacements sur la rue Masson afin poursuivre le remplacement des lampadaires par un modèle plus attrayant.

Environnement : La municipalité a constaté de gros gains environnementaux depuis l'établissement du règlement de revégétalisation des rives. La qualité de l'eau s'est améliorée et il n'y a pas eu d'épisode de cyano-bactéries (algues bleues) cette année. La vérification des rives du Lac-Croche s'est poursuivie et la majorité était conforme. L'inspection des fosses riveraines a aussi continué cette année. Depuis 2010, ce sont 80 % des fosses qui ont été inspectées. Cela a eu pour conséquence d'entraîner l'émission de 15 permis pour des installations septiques cette année, dont 5 pour des propriétés riveraines. Finalement, un registre a été créé via l'émission des vignettes à bateau pour évaluer l'effet des vagues sur les rives et nous avons constaté que seulement 3% des embarcations enregistrées sont des motomarines et que 33 % sont des bateaux, donc susceptibles d'entraîner des

vagues pouvant causer de l'érosion, 61% des embarcations sont des chaloupes de pêche et des pontons, peu susceptibles de causer des vagues importantes.

Sécurité incendie : La municipalité a continué ses efforts pour atteindre les exigences du schéma de couverture de risques incendies. De nombreuses visites de prévention résidentielles ont eu lieu et se poursuivront tout l'hiver, toujours dans le but de sensibiliser les citoyens aux façons de réduire les risques d'incendie.

Programme de revitalisation : Le programme de revitalisation de la Municipalité de Sainte-Thècle, adopté en 2004, est toujours en vigueur. C'est un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tous propriétaires d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 \$ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. Cette année, ce sont 22 résidences dont les propriétaires ont pu bénéficier de ce remboursement de taxes.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un programme d'aide à la construction domiciliaire. Ce sont 29 autres propriétaires qui ont pu bénéficier de l'aide financière à la construction en 2015. Informez-vous au bureau municipal pour ce programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2015:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	
TOTAL			
MAIRE	14 257.92 \$	7 128.84 \$	21 386.76\$
CONSEILLER	4 752.72 \$	2 376.24 \$	<u>7 128.96 \$</u>

TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS 64 158.92 \$.

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 479 550 \$.

En 2015, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeunes au Travail pour 2 emplois d'étudiant.

### DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

### FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2015	intérêts	capital
Intérêts aqueduc St-Pierre Sud	117 \$	534 \$
Intérêt emprunt garage incendie	995 \$	2 900 \$

Intérêt camion et pépîne	3 764 \$	23 200 \$
Intérêt camion-citerne incendie	2 290 \$	8 800 \$
Intérêt camion auto-pompe incendie	5 313 \$	24 366 \$
Intérêt emprunt monte-personne	1 600 \$	5 900 \$
Intérêt emprunt - CLE	2 854 \$	13 100 \$
Intérêt emprunt – aqueduc Saint-Pierre Nord	291 \$	\$
Intérêt rue Charles-Audy	2 373 \$	3 600 \$
Intérêt Achat terrain	1 478 \$	14 700 \$
Intérêt Camion de vidange (Sainte-Thècle)	2 950 \$	11 150 \$
Intérêt Site de neiges usées	2 928 \$	6 200 \$
Intérêt emprunt – PADEM (municipalité)	2 659 \$	19 660 \$
Intérêt emprunt – PRECO (municipalité)	5 942 \$	28 565 \$
Intérêt emprunt – TECQ (municipalité)	2 026 \$	\$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	12 097 \$	103 140 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	2 992 \$	11 400 \$
Intérêt Gouv. Québec – PRECO	17 978 \$	76 235 \$
Intérêt Gouv. Québec – TECQ	2 035 \$	\$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	72 682 \$	353 800 \$

#### DETTE À LONG TERME AU 31 DECEMBRE 2015

Emprunt aqueduc St-Pierre Sud	5 000 \$
Emprunt aqueduc St-Pierre Nord	27 000 \$
Emprunt auto-pompe incendie	251 800 \$
Emprunt camion 10 roues et pépîne	126 800 \$
Emprunt camion-citerne incendie	79 800 \$
Emprunt garage incendie (casernes)	20 400 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	41 100 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	56 100 \$
Emprunt rue Charles-Audy	51 990 \$
Achat de terrain	47 000 \$
Emprunt camion de vidange	66 050 \$
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie	121 675 \$
Emprunt PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau	84 692 \$
Emprunt site neige usées	60 800 \$
Emprunt TECQ ! (Rues Vallée, Montagne, Saint-Jean, Lacordaire)	187 732 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	81 640 \$
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	1 309 579 \$
Dette à long terme à payer par Lac-aux-Sables (camion de vidange)	66 050 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement	
du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	396 360 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	104 300 \$
MAMROT (TECQ rues Vallée, Montagne, Saint-Jean et Lacordaire)	188 468 \$
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)	182 125 \$
MAMROT (PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau)	385 208 \$
Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement :	1 256 461 \$
	-----
Total de la dette à long terme	2 632 090 \$

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

**Le rôle triennal indique une valeur imposable de 194 507 800 \$ pour l'année 2016.**

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Rue Bédard	500 000 \$
Rénovation de l'Hôtel de Ville	200 000 \$
Réfection de trottoirs et stationnement devant l'église	100 000 \$
Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites	50 000 \$



De plus, en 2016, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme TECQ pour faire la rénovation de l'Hôtel de Ville, de certaines rues et réaliser un nouveau plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité continuera également à développer sa zone industrielle afin d'attirer de nouvelles entreprises et de créer des emplois.

La municipalité effectuera une étude de faisabilité cette année, pour le projet de skate-park pour les jeunes de la municipalité, cette installation sportive étant de plus en plus en demande. Les familles étant de plus en plus nombreuses à Sainte-Thècle, comme le témoigne les inscriptions plus élevées à l'école primaire, nous devons nous efforcer de combler leurs besoins.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité, nous continuerons de travailler avec la Fondation Rues Principales pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pour se doter d'une image distinctive pour notre localité. Le réaménagement du devant de l'église sera au premier plan cette année.

De plus, des projets seront également à l'étude pour que l'achat local soit priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

**Alain Vallée, maire**

Rés. 2015  
11-337:

Diffusion du discours du maire

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité et la diffusion sur le bulletin municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-338:

Demande d'Éric Moreau afin de modifier le règlement de zonage pour construire une station-service au 171 rue Lacordaire à Sainte-Thècle

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle débute la procédure pour le changement du zonage de la zone 67CA afin de permettre la construction d'une station-service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Avis de motion :**

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction d'une station-service dans la zone 67CA

Rés. 2015  
11-339:

Déneigement des trottoirs

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle déneigera les trottoirs suivants pour la saison hivernale soit

Rue Notre-Dame des deux côtés  
Rue Saint-Gabriel des deux côtés  
Rue Lacordaire sur un côté  
Rue Lavoie sur un côté

Rue Saint-Jacques des deux côtés  
Rue Masson des deux côtés  
Rue Saint-Jean sur un côté

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-340:

Michel Demers offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets et du réservoir d'eau au nord du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT l'offre de service de Michel Demers pour effectuer le déneigement des bacs à déchets et du réservoir d'incendie au nord du Lac du Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Michel Demers pour le déneigement des bacs de 1100 litres au coût de 960 \$ et du réservoir pour le service d'incendie au coût de 340 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-341:

Pierre Bilodeau offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets au chemin des Outardes

CONSIDÉRANT l'offre de service de Pierre Bilodeau pour effectuer le déneigement des bacs à déchets à l'intersection des chemins Saint-Joseph et des Outardes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par et Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Bilodeau au montant de 175 \$ pour le déneigement des bacs de 1100 litres à l'intersection du chemin des Outardes et du chemin Saint-Joseph pour la saison hivernale 2015-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-342:

Autorisation, renouvellement RCR pour les pompiers

CONSIDÉRANT que les exigences de formation pour les pompiers municipaux;

CONSIDÉRANT que les pompiers se doivent d'avoir une formation en RCR valide;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur incendie à organiser la formation RCR de 18 heures pour 8 pompiers et le paiement des frais relatifs à cette formation (salaires, inscription et repas) sera payé par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-343:

Offre pour le changement de l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire (Coop. Santé)

CONSIDÉRANT que l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire est défectueuse et elle doit être remplacé;

CONSIDÉRANT qu'Alain Lavallée Réfrigération nous fait une offre pour remplacer cette unité de chauffage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Alain Lavallée Réfrigération au montant de 7 330.00 \$ plus taxes pour le remplacement de l'unité de chauffage du 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-344:

Offre de contrat de balayage de la chaussée du Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous offre de faire le balayage des rues sous leur gestion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte l'offre de subvention du Ministère des Transports au montant de 1 167.84 \$ pour le balayage des rues Notre-Dame et Saint-Jacques à Sainte-Thècle pour les années 2016-2017 et 2018.
- autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉS. 2015

11-345:

Demande de dérogation mineure pour le 110, Carré Cloutier à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Marc-André Tessier consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (abri à bois) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 93.33 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 110, Carré Cloutier à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 18.33 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (abri à bois).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-346:

Demande de dérogation mineure pour le 130, 4<sup>e</sup> Avenue du Lac Croche Nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur François Mongrain consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire (remise) qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 147.83 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 130, 4<sup>e</sup> avenue du lac Croche Nord à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 72.83 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (remise).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-347:

Offre de services en architecture pour rénover l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité désire rénover l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut bénéficier d'une aide financière dans le cadre du programme TECQ

CONSIDÉRANT que la municipalité doit avoir un plan d'architecte pour demander des soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Michel Pellerin architecte comme suit :

- pour la préparation du document d'appel d'offres, les relevés seront facturés à taux horaire.

- Pour le document d'appel d'offres, il sera préparé de manière à pouvoir demander des prix par lots et pourront être facturés à taux horaire selon le tableau à taux horaire ou selon le décret 2402-84 lorsque le coût des travaux sera connu.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-348:

Demande d'aide financière – Opération Nez Rouge

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Opération Nez Rouge pour les activités de raccompagnements qui se feront au cours du mois de décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel- Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à Opération Nez rouge dans le cadre de leur campagne de financement 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de Frédéric Piché pour une nouvelle entreprise

Le conseil demande plus d'information sur ce dossier avant de prendre une décision. Le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

Demande d'aide financière de Sonia Bélanger pour une garderie avec permis ministériel

Le conseil demande plus d'information sur ce dossier avant de prendre une décision. Le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2015  
11-349:

Demande d'aide financière pour la démarche sur le développement du potentiel de Sainte-Thècle/Activité à la MDJ Ado-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la démarche sur le développement du potentiel pour réaliser une activité pour les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 300 \$ au groupe sur le développement potentiel de Sainte-Thècle afin d'organiser un repas pour connaître exactement les besoins et intérêts des jeunes de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-350:

Demande d'aide financière pour l'achat de supports à patineur

CONSIDÉRANT que la responsable des loisirs désire que la municipalité achète 8 supports à patineur au coût de 1 423.38 \$;

CONSIDÉRANT que des aides financières ont accepté de Bonichoix (800 \$) et l'URLS (500\$) :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la somme de 123.38 \$ plus les taxes pour l'achat de supports à patineurs ainsi que le coût de la fabrication des affiches chez Lettrage Plamondon.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-351:

Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT que Caroline Poisson, conseillère, demande un budget pour l'organisation de plaisirs d'hiver afin d'organiser des activités sportives durant une journée en 2016;

EN CONSÉQUENCIE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle d'accorder un budget de 600 \$ pour l'activité plaisirs d'hiver qui aura lieu en 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-352:

Demande de commandite – Noël des enfants de Sainte-Thècle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle permet au Noël des enfants de Sainte-Thècle de

- De faire leurs photocopies pour la publicité, dessins à colorier et autres gratuitement au bureau municipal.
- La gratuité de la salle Aubin, le 13 décembre 2015, pour l'organisation du Noël des enfants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-353:

Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2016

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2016 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard : représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015  
11-354:

Projet d'aménagement de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

CONSIDÉRANT que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

CONSIDÉRANT que l'opportunité d'un réaménagement de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

CONSIDÉRANT que le Réseau Biblio CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le conseil municipal;
- Que monsieur Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, agisse comme mandataire et soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tout les documents nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-355:

Chambre de Commerce/Coup de cœur

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme M. Grégoire Rompré, Président de la Coopérative de Solidarité en habitation de Sainte-Thècle, comme coup de cœur de la municipalité pour le Gala Reconnaissance Desjardins organisé par la Chambre de Commerce de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-356:

Budget pour les décorations de Noël

CONSIDÉRANT que le conseil désire décorer différents emplacements de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la directrice des projets spéciaux a besoin d'un budget pour réaliser ces décorations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde à la directrice des projets spéciaux un budget de 250 \$ pour son projet de décoration de Noël.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil félicite M. et Mme. Marcel Veillette, Aline Doucet ainsi que Lyne Magnan de leur bénévolat pour l'installation des décorations de Noël.

Rés. 2015

11-357:

Projet de formation Gardiens Avertis/fourniture d'un local

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement le Pavillon Desjardins pour la formation de Gardiens Avertis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **AVIS DE MOTION**

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de revitalisation de la municipalité.

Claudette Piché/offre de services paysagers

Le conseil demande des soumissions pour ces travaux aux deux entrepreneurs locaux

Rés. 2015

11-358:

Remplacement des buts de hockey/Offre du Groupe Sports-Inter plus

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Groupe Sports-Inter Plus pour la fourniture de deux buts de pratique O.H.A. pour le hockey au montant de 1 126.75 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-359:

Paiement de l'assurance collective durant la mise à pied des employés

CONSIDÉRANT que lors de la mise à pied des employés, ceux-ci conservent leurs assurances collectives;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit payer la facture émise par la Croix Bleu dans les premiers jours de chaque mois;

CONSIDÉRANT que les employés doivent payer leur participation à ce régime d'assurance collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle informe les employés qui bénéficient de l'assurance collective qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 que lorsqu'ils seront en mise à pied, ils devront payer leur participation à ce régime et ce dans les dix jours suivant la facture émise par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

11-360:

Travail partagé pour le poste de préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT la demande du syndicat d'instaurer un programme de travail partagé pour l'hiver 2015-2016 pour le poste de préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT que les employeurs du secteur public (municipalités) ne sont pas admissibles au programme du Travail partagé de Service Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Informe les employés syndiqués que les organismes publics (municipalités) ne sont pas admissibles au programme Travail partagé donc nous ne pouvons pas acquiescer à leur demande.
- Demande de nommer la personne effectuera le travail de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2015-2016 et d'en informer la municipalité avant le 4 décembre 2015 tel que mentionné dans l'annexe B de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance : Aucune question.

Affaires nouvelles : Aucune

Rés. 2015

11-361:

Lever de la séance

À 20h43, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier